

Réf: Dossier 247071

## Avis de constitution

### SOCIETE SOCIETE « DIVINE JOLY ENTREPRISE » en abrégé « DJE »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE 9  
EME TRANCHE EN FACE DE L'IMMEUBLE CGK, Lot 511, Ilot  
23

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 30 Août 2023, et enregistrés au CEPICI le 31 Août 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DIVINE JOLY ENTREPRISE » en  
abrégé « DJE »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :  
SEMENCES AGRICOLES; PRESTATIONS DIVERSES.  
Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

La prise en location gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE 9  
EME TRANCHE EN FACE DE L'IMMEUBLE CGK, Lot 511, Ilot  
23

Dirigeant(s) M KOUAKOU KOUADIO SYLVAIN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-05265 du 06/09/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°64726/GTCA/RC/2023 du 06/09/2023

